

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la Commune. Elle sera, disponible sur le site internet de la Commune www.mairie-ris-orangis.fr/

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaule
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

A – LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Le Compte Administratif 2018 constate l'ensemble des dépenses et recettes effectivement réalisées au titre de l'exercice comptable (1^{er} janvier au 31 décembre 2018). Il permet de mettre en perspective les prévisions et les réalisations et doit être voté avant le 30 juin. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorière.

La population communale effective au 1^{er} janvier 2018 était de 28 048 habitants.

B – ELEMENTS DE CONTEXTE ET PRIORITES DU BUDGET 2018 :

Le budget Primitif 2018 de la Commune a été voté par le Conseil municipal le 15 Février 2018 et avait donc pour priorités :

- ✓ Une baisse des dépenses de fonctionnement démontrant une gestion saine avec :
 - La baisse de la masse salariale
 - Une baisse de l'évolution des dépenses de gestion des services
 - Une stabilité globale des subventions aux associations

- ✓ Des recettes de gestion des services marquées par :
 - Une baisse des concours de l'Etat
 - Le maintien des taux de fiscalité communale sans aucune augmentation depuis 2010

- ✓ Un programme d'investissement ambitieux permettant l'exécution des projets du mandat.

C – LE BUDGET PRINCIPAL :

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

A la clôture de l'exercice 2018, le Compte Administratif 2018 au budget principal fait apparaître un résultat global de + 266 309,95 €

Excédent de fonctionnement cumulé : + 2 253 194,00
 Excédent d'investissement cumulé : - 1 903 409,05
 Reste à réaliser : - 83 475,00

Résultat cumulé : 266 309,95

FICHE DE REPRISE DU RESULTAT 2018 DU BUDGET VILLE DE RIS-ORANGIS

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	1 224 007,08			45 753,05	0,00	45 753,05
Opérations de l'exercice	8 415 377,08	7 735 975,11	34 649 965,55	36 857 406,50	43 065 342,63	44 593 381,61
TOTAUX	9 639 384,16	7 735 975,11	34 649 965,55	36 903 159,55	44 289 349,71	44 639 134,66
Résultat brut de clôture	-1 903 409,05			2 253 194,00	349 784,95	
Restes à réaliser	1 598 719,00	1 515 244,00			1 598 719,00	1 515 244,00
		-83 475,00				
RESULTAT NET DE CLOTURE	-1 986 884,05		FONCTIONNEMENT	+2 253 194,00		266 309,95

D – RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT :

1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

- Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées :

- ✓ au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, locations de salles...)
- ✓ aux impôts locaux,
- ✓ aux dotations versées par l'état,
- ✓ à diverses subventions,
- ✓ aux revenus des immeubles communaux (loyers).

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à la somme de 36 857 406,50 €, 45 753,05 € d'excédent de fonctionnement reporté et 182 404,97 € de recettes en opérations d'ordres.

Evolution des recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé Chapitre	CA 2017	CA 2018	VARIATION %
013	Atténuations de charges	221 323,94	227 613,99	2,76
70	Ventes de produits fabriqués prestations de services	2 397 512,72	2 676 872,94	10,43
73	Impôts et taxes	25 443 910,52	26 120 588,49	2,59
74	Dotations, subventions et participations	7 351 699,03	7 337 950,24	-0,18
75	Autres produits de gestion courante	504 511,56	211 441,15	-138,6
Total des recettes de gestion courante		35 918 957,77	36 574 466,81	1,79
76	Produits financiers	5 384,42	11,70	-45,92
77	Produits exceptionnels	387 386,20	100 523,02	-285,37
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 311 728,39	36 675 001,53	0,99
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	208 551,14	182 404,97	-14,33
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		208 551,14	182 404,97	-14,33
Total général des recettes de fonctionnement		36 520 279,53	36 857 406,50	0,91

L'année 2018 a été marquée par les contraintes de différentes natures : sur le plan national avec la poursuite de la réduction des dotations de l'Etat pour le bloc communal et le report de la réforme de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Les recettes réelles de fonctionnement accusent une hausse de 363 273,14 € soit + 0,99% par rapport à l'année 2017 (sans les opérations d'ordres entre sections).

Chapitre 013 – Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel lié aux indemnités journalières suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 82,17% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 70 – Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour les accueils post scolaire et accueil ludique pour 929 586 € et les repas dans les restaurants scolaires pour 1 164 348 €.

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre notamment le remboursement de frais par d'autres redevables pour 73 971 €, les éliminations des déchets reversés par le Grand Paris Sud pour 265 360 € et les locations de salles pour 16 487 €.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 105,13% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 73 : La recette la plus importante reste celle de la fiscalité locale soit 16 339 853 € pour 2018 en augmentation par rapport à 2017 de + 2,59%.

Dans le respect des engagements pris par Monsieur Le Maire et sa majorité, les taux d'impositions communaux 2018 sont restés identiques à ceux de 2010.

Taxe d'habitation : 18,33%
Taxe sur le foncier bâti : 22,74%
Taxe sur le foncier non bâti : 112,59%

Ainsi, les autres recettes fiscales en hausse sont :

- L'attribution de compensation de l'agglomération pour 6 484 986 €, identique à 2017
- Le Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) pour 986 651 €, identique à 2017, la ville est éligible.
- Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de la publicité foncière pour 1 089 379 €, une hausse de 35,90%, soit + 287 763 € par rapport à 2017.
- Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 458 183 € une augmentation de 1,20% soit 5 439 € de plus par rapport à 2017.
- Les droits de place du marché pour 352 590 €, une hausse de 3,84% soit + 13 049 € par rapport à 2017 grâce à une bonne gestion en régie de notre marché d'approvisionnement.
- Taxe sur la consommation finale d'électricité pour 223 295 €, une diminution de 13,77% par rapport à 2017 soit - 35 684 €
- Taxe locale sur la publicité extérieure pour 105 991,36 €, une hausse de 21,89 % par rapport à 2017 soit + 19 037,85 €.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 100,92% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est encore en diminution. Elle affiche une baisse de - 54 988,00 € par rapport à 2017 soit une diminution de 1,60%. La dotation de solidarité urbaine est en légère augmentation pour 2018 de + 10,65% soit + 80 058 €. La dotation de compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation est en augmentation de 4,82% par rapport à 2017 soit + 21 505 €. L'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle affiche une baisse de -10 532 € pour 2018 par rapport à 2017, soit une diminution de - 8,84%.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 94,03% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations de locaux communaux pour 138 683 € et les mises en fourrières des véhicules pour 20 078 € ainsi que la redevance de mise à disposition de la Maison Bleu sur l'exercice 2018.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 92,23% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 76 : Il s'agit des intérêts des parts sociales détenues par la commune auprès de la Caisse d'épargne pour 11,70 €.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 0,22% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 77 : Il comprend le remboursement par la SMACL (assurance de la ville) pour des remboursements de sinistre et cessions de véhicules pour 100 523 €. Ce chapitre par rapport à 2017 est en diminution de 74,05% soit - 286 863 €.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 88,31% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Le total des recettes de fonctionnement s'est soldé par 88,31% par rapport à la prévision totale des recettes du budget primitif 2018.

- **Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- ✓ L'entretien et la consommation des bâtiments communaux,
- ✓ Les salaires du personnel municipal et indemnités des élus,
- ✓ Les achats de petits équipements, matériaux et fournitures,
- ✓ L'achat de prestations de services,
- ✓ Les subventions versées aux associations
- ✓ Les intérêts des emprunts à payer...

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à la somme de 34 649 965,55 € dont 33 836 385,85 € de dépenses réelles et 813 579,70 € de dépenses en opérations d'ordres.

Evolution des dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé Chapitre	CA 2017	CA 2018	VARIATION %
011	Charges à caractère Général	7 565 481,21	7 229 988,37	-4,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 559 889,66	23 149 807,21	-1,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres Charges de gestion courante	2 537 127,75	2 451 612,76	-3,48
Total des dépenses de gestion courante		33 662 498,62	32 831 408,34	-2,53
66	Charges financières	749 963,34	733 339,56	-2,26
67	Charges exceptionnelles	33 865,62	271 637,95	87,53
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 446 327,58	33 836 385,85	-1,80
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 077 731,42	813 579,70	-32,46
Total général des dépenses de fonctionnement		35 524 059,00	34 649 965,55	-2,52

Chapitre 011 : C'est le deuxième poste par son importance sur les charges de fonctionnement. Il s'agit des dépenses à caractères général pour le fonctionnement des structures et des services et recense les différentes actions municipales en faveur des citoyens rissois. Il regroupe les dépenses d'eau, d'électricité, de l'éclairage public, du téléphone, du chauffage, des carburants, des fournitures administratives et scolaires, des frais d'affranchissements, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, l'alimentation pour la cantine scolaire, les impôts et taxes versés par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de location et maintenance, le transport scolaire.....

Ces dépenses sont en diminution de 4,64% par rapport à 2017. Nous avons pu dégager des économies sur certains contrats de prestations de service ainsi que sur les achats de matériels tout en permettant le fonctionnement des services et des structures.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 93,27% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel et c'est le premier poste de dépenses de fonctionnement avec 23,55 M€ en 2017 contre 23,14M€ en 2018. Cette diminution de -1,77% est une véritable performance au vu de la hausse moyenne de +1,8 % dans la moyenne des collectivités.

Les salaires représentent 67,21% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de personnel ont été exécutées à 96,84% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

Chapitre 65 : Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- Au versement des indemnités, frais de missions et cotisations des élus pour 378 619 €, une diminution de 3,54% soit -13 876 € par rapport à 2017.
- Aux subventions versées aux associations pour 1 532 922 €, en hausse de 2,02% soit + 30 320,00 € par rapport à 2017.
- A la subvention versée au CCAS pour 499 298 €, en diminution de -14,33% soit - 83 536 € par rapport à 2017 du fait d'une baisse des dépenses de personnel (arrivée de nouveaux agents en début de carrière et départ d'agents en fin de carrière).
- A diverses charges de la gestion courante (cartes de pêches, hébergements pour tournoi de football, participations, cotisations...) pour 40 774 € en diminution de 18 423 € soit -31,12% par rapport à 2017.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 92,71% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 66 : Ce chapitre retrace les charges financières constituées du remboursement des intérêts des emprunts et des frais d'engagement relatifs à la ligne de trésorerie, diminution de - 2,23% soit -16 623,78 € par rapport à 2017. Nous profitons de la baisse des taux d'intérêts et de la bonne gestion de notre dette.

CHARGES FINANCIERES	CA 2017	CA 2018	VARIATION %
Remboursement Intérêts	737 363,13	725 239,60	-1,68
Commission ligne de trésorerie	12 600,21	8 099,96	-35,72
TOTAL	749 963,34	733 339,56	-2,23

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 99,64% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Chapitre 67 : Ce chapitre correspond à des charges exceptionnelles, à des remises gracieuses et divers remboursements aux familles suite au recalcul des quotients familiaux, ce chapitre est en hausse de + 237 772 € par rapport à 2017.

L'exécution sur ce chapitre s'est soldée par 92,69% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.

Le total des dépenses de fonctionnement s'est soldé par 87,62% par rapport à la prévision totale des dépenses du budget primitif 2018.

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Il s'agit de toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études de travaux soit sur les structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement en 2018 se sont élevées à 8 415 377,08 €.

Chapitre	Libellé Chapitre	CA 2017	CA 2018	VARIATION %
20	Etudes	171 248,89	122 880,66	-28,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Travaux et acquisitions	4 224 999,24	2 813 316,86	-33,41
23	Immobilisations en cours	1 894 027,11	1 686 798,49	-10,94
16	Remboursement d'emprunts	3 505 084,63	3 609 976,10	2,99
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 795 359,87	8 232 972,11	-15,95
040	Travaux en régie- opérations d'ordres entre sections	208 551,14	182 404,97	-12,54
Total des dépenses d'ordres d'investissement		208 551,14	182 404,97	-12,54
Total Dépenses d'Investissement		10 003 911,01	8 415 377,08	-15,88
001	Déficit d'investissement reporté N-1	2 760 193,86	1 224 007,08	-55,66
TOTAL GENERAL		12 764 104,87	9 639 384,16	-24,48

➤ Chapitres 20,21, 23 et 45 : Ces chapitres correspondent aux principaux investissements et études réalisés en 2018 :

Docks des Alcools – Ecole Derrida	20 529 €
Réhabilitation complexe sportif Emile Gagneux	1 612 061 €
Réhabilitation rue de Fromont	36 013 €
Création bâtiment pour le RAM	54 208 €
Création d'un réseau de fibres optiques multiservices	89 293 €
Fourniture et pose de 32ml de canalisation au Gymnase J.Owens	17 992 €
Installation d'un système de détection incendie au Gymnase Moulin à Vent	9 126 €
Fourniture et pose d'une préparation pour dépose de ballons tampons au gymnase Albert Camus	13 350 €
Travaux de mise en place d'un bâtiment modulaire au stade Gagneux	57 456 €
Examen structurel après incendie au stade Latruberce	7 872 €
Travaux de dépose de toiture suite à incendie au stade Latruberce	8 833 €
Raccordement au réseau d'assainissement au pavillon Maison de gardien Latruberce	10 200 €
Réparation suite sinistre terrain synthétique au stade Gagneux	24 480 €
Réfection faitage double suite à tempête au stade Gagneux	8 621 €
Réhabilitation de la rue de la Rue de Bretagne	545 942 €
Prolongation du cheminement en béton désactive à l'USRO	16 947 €
Création de coussins berlinois en enrobés Rue Johnston et Reckitt	13 968 €
Aménagement de la Rue de Bretagne – voirie et enfouissement de réseaux	20 478 €
Création de coussins berlinois en enrobés - 74 Rue du Temple.	13 968 €
Création de coussins berlinois en enrobés – Rue des Acacias.	10 548 €
Travaux de voirie pour lutter contre les dépôts sauvage/parking Mac Cormick.	46 908 €

Fourniture de décors d'illuminations de Noël.	20 395 €
Aménagement de la Rue du Temple - voirie et enfouissement de réseaux.	39 076 €
Divers Mobiliers Urbains.	79 896 €
Fournitures et plantation d'arbres et de plantes divers sites.	16 974 €
Travaux de réparations aires de jeux au square Henri Sellier.	35 431 €
Sécurisation en clôtures et portails en treillis soudé école maternelle Guerton.	15 048 €
Démolition de jardinière et réfection de la cour d'école maternelle Picasso.	53 766 €
Sécurisation en clôtures et portails en treillis soudé à l'école maternelle Picasso.	42 592 €
Sécurisation en clôtures et portails en treillis soudé à l'école maternelle Fauvettes.	42 839 €
Remplacement de portes alu pour mise aux normes à l'école maternelle Fauvettes.	14 881 €
Travaux d'agrandissement de l'école maternelle Ordener.	12 288 €
Fourniture et installation de panneaux suspendus –offices – école DERRIDA.	23 724 €
Travaux dans logements à l'école Ordener Enseignants (Peinture, menuiserie, isolation, électricité).	179 705 €
Aménagement des abords du plateau synthétique à l'école Orangis Primaire.	54 719 €
Création d'un escalier de secours à l'école Orangis Primaire.	20 696 €
Fourniture et pose de stores californiens solaires à l'école primaire Boulesteix.	17 792 €
Remplacement des portes pour mise aux normes école primaire Boulesteix.	37 180 €
Fourniture et pose de clôture, portail et portillon à l'école Ferme du Temple primaire.	17 569 €
Aire de jeux – travaux de pose de sols souples de sécurité à la Halle les Confettis.	13 023 €
Mairie - Mission de programmation pour réaménagement mairie et le relogement du CCAS.	10 608 €
Halle Jeunesse : Travaux de réhabilitation de la halle – menuiserie-faux plafonds- réfection sols sportifs.	130 497 €
Equipement pour protection du plafond et pose de filets des 4 côtés du mur de la halle jeunesse.	27 372 €
Halle Freyssinet - Création d'une sous station.	31 268 €
Mise aux normes de la tribune télescopique de la MJC.	12 558 €
Réfection ouvrage EP-EU-ilot au centre de loisirs.	42 613 €
Fourniture et création de faux plafond à l'église Notre Dame.	7 452 €
Police Municipale (bâtiment ex. Perception) - Création d'un nouveau CSU	132 358 €
Fourniture et pose d'enseignes et signalétique (Police Municipale)	9 751 €
Fourniture et pose d'un portail en acier et d'une toiture + travaux buvette halle du Marché	14 928 €
Fourniture et pose de gouttières et divers travaux au cimetière	12 975 €
Raccordement en fibre optique le bâtiment de la police municipale	14 183 €

Diverses acquisitions dont

- Garage (véhicules + pièces détachées+ matériels roulants)	98 342 €
- Services administratifs	169 455 €
- Informatiques	122 805 €
- Services Techniques	148 070 €

L'exécution sur le chapitre 20, s'est soldée par 36,44% par rapport à la prévision du budget Primitif 2018.
 Celle sur le chapitre 21, s'est soldée par 77,99%, sur le chapitre 23, elle s'est soldée par 66,62%.

• Chapitre 16 : Refinancement, remboursements du Capital des emprunts et cautions :

Le remboursement du capital des emprunts pour 2018 s'élève à 3 609 634,35 € en hausse de 3,01% par rapport à 2017 soit + 105 358,03 €.

Le remboursement des cautions pour 2018 s'élève 341,75 € en diminution de -57,72% par rapport à 2017 soit -466,56 €.

L'exécution sur ce chapitre est de 71,58% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

• Chapitre 040 : Concerne les opérations d'ordres (la régularisation des travaux en régies, et reprises sur subventions d'équipements transférables des amortissements), pour la somme de 182 404,97 € soit une diminution de 12,54% par rapport à 2017.

L'exécution sur ce chapitre est de 60,25% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

• Chapitre 001 : Concerne le déficit d'investissement reporté n-1 pour 1 224 007,08 € en diminution par rapport à 2017 de - 55,66%.

Le total des dépenses d'investissement s'est soldé par 73,22% par rapport à la prévision totale des dépenses du budget primitif 2018.

- **Les recettes d'investissement :**

Les recettes d'investissements se sont élevées à 7 735 975,11 €.

Chapitre	Libellé Chapitre	CA 2017	CA 2018	VARIATION %
13	Subventions d'investissement	3 347 576,35	1 789 251,77	-46,55
16	Emprunts et dettes assimilées	3 650 000,00	3 000 000,00	-17,81
Total des recettes d'équipement		6 997 576,35	4 789 251,77	-31,56
10	Dotations fonds divers réserves	1 897 944,48	1 127 283,56	-40,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 559 199,86	1 005 860,08	-35,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	301,68	0,00	-100,00
Total des recettes financières		3 457 446,02	2 133 143,64	-38,84
45	Opérations pour compte de tiers	7 344,00	0,00	-100,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 462 365,37	6 922 395,41	-33,84
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 077 731,42	813 579,70	-24,51
Total des recettes d'ordres d'investissement		1 077 731,42	813 579,70	-24,51
TOTAL des recettes d'investissement		11 540 097,79	7 735 975,11	-32,96

Les recettes d'investissements correspondent aux recettes perçues et sont constituées :

- ✓ des subventions versées par nos partenaires (Etat, Région, Département, CAF, Agglomération),
- ✓ des emprunts auprès des établissements de crédits.
- ✓ du Fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année précédente,
- ✓ des taxes d'urbanisme,
- ✓ des reports et excédents de l'exercice précédent,
- ✓ des amortissements de l'exercice,

• Chapitre 10 : Ce chapitre concerne le remboursement du FCTVA pour la somme de 1 012 209,32 € soit une diminution de 42,67% par rapport à 2017. La taxe d'aménagement pour la somme de 112 784,24 € soit - 14,85% par rapport à 2017. Sur ce chapitre nous trouvons aussi l'excédent de fonctionnement reporté pour la somme de 1 005 860,08 €.

L'exécution sur ce chapitre est de 98,54% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

• Chapitre 13 : Ce chapitre concerne des subventions d'investissement qui sont liées à des travaux d'investissement relatifs à des programmes de rénovation et requalification urbaine, (Création d'un bâtiment pour le RAM, à la création deux terrains synthétique au Stade Gagneux, à la réhabilitation du groupe scolaire Picasso ainsi qu'à la réhabilitation du groupe solaire du Moulin à Vent et de la Halle Jeunesse. A été réalisé aussi des travaux pour l'extension ALSH Ordener, et perçu une participation pour la réhabilitation de la halle Freyssinet. Ce chapitre est en diminution de 46,55% soit - 1 558 324,58 € par rapport à 2017.

L'exécution sur ce chapitre est de 51,42% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

• Chapitre 16 : Ce chapitre concerne les demandes de prêts contractés auprès des différentes banques, (Caisse d'épargne, la Banque Postale, le Crédit Agricole, la CDC...) pour la somme de 3 000 000 € soit une diminution de -17,81% par rapport à 2017.

Notre désendettement a été continu pendant 11 ans et même s'il est reparti légèrement à la hausse c'est dû principalement au niveau exceptionnel d'investissement qui avait été prévu durant les trois premières années de ce mandat. Malgré cette hausse notre encours de dette reste maîtrisé et la gestion de notre dette s'améliore aussi bien au niveau de notre taux moyen que de la durée résiduelle en baisse constante (**10,8 ans contre 13,6 ans pour la moyenne des collectivités locales de même strate**).

L'exécution sur ce chapitre est de 58,76% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

• Chapitre 040 : Concerne la régularisation des dotations aux amortissements liées aux dépenses d'investissement, des amortissements liés aux dommages ouvrages des constructions, aux cessions de véhicules ou matériel pour la somme de 813 579,70 € soit une diminution de 24,51% par rapport à 2017.

L'exécution sur ce chapitre est de 104,40% par rapport à la prévision du budget primitif 2018.

Le total des recettes d'investissement s'est soldé par 58,76% par rapport à la prévision totale des recettes du budget primitif 2018.

3- LA DETTE

L'encours de la dette est en baisse à 35,3 M€ au 31 décembre 2018, contre 35,9 M€ au 31 décembre 2017.

Elements de synthèse	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Votre dette globale est de :	35 344 310,50 €	35 995 089,37 €
Son taux moyen s'élève à :	1,88 %	1,93 %
Sa durée résiduelle moyenne* est de :	10,93 ans	10,58 ans
Sa durée de vie moyenne** est de :	5,89 ans	5,76 ans

*La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

**Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année). La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement

Tous les indicateurs de notre dette sont meilleurs que la moyenne des communes de la même strate (20 000 à 50 000 habitants).

Le taux moyen de notre dette ressort à **1,88% contre 1,93% en 2017**. Ce taux est inférieur au taux moyen des collectivités de même strate qui s'établit à **2,75%**.